

# ALUMINAL®



## Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Un g contient :

Substances actives :

Salicylate basique d'aluminium ..... 300 mg

Kaolin ..... 360 mg

Excipient QSP ..... 1 g

## Forme pharmaceutique:

Poudre pour suspension buvable.

## Espèce cibles:

Bovins, porcins, ovins et équins.

## Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les bovins :

- traitement symptomatique des diarrhées.

## Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

L'innocuité du produit n'a pas été évaluée chez les femelles gestantes ou en lactation. L'utilisation du produit chez les femelles gestantes ou en lactation devra faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

## Posologie:

Administrer à la bouteille ou à la sonde sophagienne après mise en suspension dans de leau ou du lait reconstitué.

- Bovins adultes :

30 g de poudre par animal 2 à 3 fois par jour.

- Veaux :

15 g de poudre par animal 2 à 3 fois par jour.

## voie d'administration:

Voie orale.

## Temps d'attente:

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

## Propriétés pharmacodynamiques:

Le salicylate basique d'aluminium est une substance du groupe des salicylés, présentant une activité astringente par libération d'hydroxyde d'aluminium. L'hydroxyde d'aluminium libéré couvre et protège la muqueuse intestinale.

Le kaolin est un antiacide qui agit en neutralisant les acides sécrétés par l'estomac. Le kaolin protège le tube digestif et combat la production de gaz.

Le carbonate de calcium complète l'action antiacide du kaolin.

## Caractéristiques pharmacocinétiques:

L'hydroxyde d'aluminium et le kaolin ne sont pas absorbés par la muqueuse intestinale et sont éliminés par les fèces.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation nationale sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

MERIAL  
29 Avenue Tony Garnier  
69007 LYON  
FRANCE

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/7661625 9/1984 - 28/05/1984 - 02/06/2009

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

Médicament à usage vétérinaire.

Classification ATC Vet:

QA07XA99

---

Boe de 250 g  
GTIN : 03660144016748

---

Boe de 1 kg  
GTIN : 03660144016731

---

Sac de 5 kg  
GTIN : 03660144016724

---

Laboratoire COOPHAVET

B.P. 70089  
Saint-Herblon  
44153 ANCENIS CEDEX  
Tél : 02.40.98.02.16 Fax : 02.40.98.03.99

